

MINISTÈRE de l'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

Papiers d'agents - archives privées

## 511PAAP

### Papiers Jean Musitelli



*Jean Musitelli à la délégation française à la réunion  
des ministres des Affaires étrangères des États participants à la CSCE (1990).*

*(Ministère des Affaires étrangères, fonds des actualités diplomatiques, photographe : Frédéric de La Mure / photothèque : A051362).*

### Répertoire numérique détaillé

par

Pauline Cherbonnier, *agent chargée de classement.*

La Courneuve, février 2021.

## INTRODUCTION

### Référence

FR MAE 511PAAP.

### Niveau de description

Répertoire numérique détaillé.

### Producteur

Jean Musitelli.

### Intitulé

Papiers Jean Musitelli.

### Dates extrêmes

1990-1990.

### Importance matérielle et support

Le fonds est constitué de papiers conservés dans une boîte, soit 0,11 m.l.

### Biographie

Jean Musitelli est né le 18 juillet 1946. Normalien et agrégé d'italien, Jean Musitelli exerce quelques années en tant que professeur en lycée. À sa sortie de l'ENA en 1979 (promotion « Michel de l'Hospital »), il choisit les Affaires étrangères (nommé et titularisé secrétaire des Affaires étrangères le 1<sup>er</sup> juin 1979).

Affecté à la direction d'Europe, il est ensuite en poste à Rome en 1981 comme premier secrétaire à l'ambassade de France en Italie. En 1984, il rejoint la présidence de la République en tant que chargé de mission pour les affaires internationales puis devient conseiller diplomatique à partir de 1987. En 1989, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État (puis conseiller d'État en 2001).

En 1990, il est nommé conseiller pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) puis pour la Confédération européenne auprès de Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères (1990-1991). Il œuvre à l'organisation du sommet de Paris, en étroite collaboration avec Pierre Morel, qui représente la France au comité de préparation. Après le sommet, il est porte-parole de la présidence de la République jusqu'à la fin du deuxième septennat de François Mitterrand. Il est dans le même temps vice-président de l'Institut du monde arabe (1990-1993). Il est ensuite brièvement chargé de mission auprès d'Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères (1997), avant d'être nommé ambassadeur, délégué permanent auprès de l'Unesco jusqu'en 2002. Dans le même temps, il occupe les fonctions de vice-président du Conseil exécutif de l'Unesco (1997-1999), président du Congrès de l'Union Latine (1999-2001). En 2003-2004, il est également membre du groupe d'experts internationaux désignés par le directeur général de l'Unesco pour élaborer l'avant-projet de convention internationale sur la diversité culturelle (adoptée en octobre 2005).

Il a ainsi exercé diverses fonctions au sein de conseils d'administration, commissions et associations : président du conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine (2001-2008), de l'Autorité de régulation des mesures techniques (2007-2009), de la Commission interministérielle du château de Vincennes (depuis 2014), de la Commission de la copie privée (depuis 2015), de l'association Diversum (depuis 2010) et de l'association Italiques (depuis 2017) ; membre titulaire de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) (2009-2012) ; membre du conseil d'administration de l'IRIS (depuis 2018), de l'Institut François Mitterrand (depuis 2006), de la Maison de l'Amérique latine (depuis 2012) et de la Commission française pour l'Unesco (depuis 2014).

### Modalités d'entrée

Don manuel de M. Jean Musitelli à la direction des archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en novembre 2019.

**Intérêt du contenu**

Le fonds porte exclusivement sur la préparation du sommet de Paris de novembre 1990. Principalement composé de télégrammes diplomatiques en provenance de la délégation française chargée de suivre les négociations sur la préparation du sommet de Paris à Vienne, il permet de suivre quasiment au jour le jour les travaux des comités préparatoires.

**Tri et traitement :**

Aucune élimination.

**Conditions d'accès**

Communication libre.

**Langues des documents**

Français et anglais.

**Sources complémentaires**

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

- Fonds de la Direction des affaires stratégiques et du désarmement (ASD), sous-direction des Questions multilatérales (QM), Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), 1972-1997 : 3713TOPO.
- Archives orales. En 2019-2020, une campagne de collecte d'archives orales sur la Charte de Paris a été organisée par la direction des Archives et a abouti à la publication d'un ouvrage (cf bibliographie). Les entretiens menés lors de cette campagne sont ainsi classés :
  - Hubert Védrine (AO74\_2) ;
  - Pierre Morel (AO107) ;
  - Jean Musitelli (AO108) ;
  - Sophie-Caroline de Margerie (AO109) ;
  - Michel Foucher (AO110) ;
  - Marc Perrin de Brichambaut (AO112) ;
  - Lucien Champenois (AO113).

**Bibliographie**

*Reconstruire l'Europe 45 ans après Yalta* (dir. Nicolas Badalassi et Jean-Philippe Dumas), ministère de l'Europe et des Affaires étrangères / Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Diplomatie et histoire », 2020, 112 p.

**Contrôle de la description**

Clément Noual.

**Date de la description**

Février 2021.

INVENTAIRE

Conseiller pour la CSCE auprès de Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères (1990-1991).

511PAAP/1

PRÉPARATION DU SOMMET DE PARIS

*Comité préparatoire.* - Session de juillet 1990 : notes, télégrammes, copie des interventions du chef de la délégation française à Vienne, bilan du comité préparatoire (1990). Session d'octobre-novembre 1990 : notes, télégrammes, projet révisé de déclaration sur les relations amicales entre États participants, copie de la lettre de James Baker à Roland Dumas (21 septembre 1990), texte de la réponse de Roland Dumas à James Baker (21 septembre 1990), projet de lettre circulaire aux organisations non-gouvernementales, proposition présentée par la délégation de la France pour la création d'un Haut Conseil de la CSCE (31 octobre 1990).

1990

Conférence sur les dimensions humaines (CDH), question des minorités nationales : notes, télégrammes, notes manuscrites, rapports, coupures de presse.

Contient notamment : rapports de Michel Foucher (*Questions de minorités en Europe centrale et orientale, réflexions sur un paradoxe géopolitique*), d'Olivier Roy (*Les minorités en Europe : quel discours tenir ?*, et *Droits de l'Homme, droits des peuples. Intangibilité des frontières : Quelle Europe ?*), et de l'Observatoire européen de géopolitique par E. Gonon (*Les minorités en Europe de l'Est*).

1990

Règlement pacifique des différends : notes, télégrammes, notes manuscrites.

1990

Déclaration de non-agression : notes, projet de déclaration.

1990

Centre de prévention des conflits (CPC) : notes, document de travail, télégrammes, notes manuscrites.

1990